

Une ville moderne dans une agglomération dynamique

Vénissieux est la **troisième ville de l'agglomération lyonnaise**, pleinement partie prenante dans l'une des plus importantes régions urbaines de France.



Une grande partie des impôts locaux est centralisée dans les caisses de la communauté urbaine qui gère ainsi un budget considérable. **La ville et la communauté urbaine sont largement interdépendantes.**

Ce fonctionnement pose problème : les conseillers et le président de la communauté urbaine ne sont pas élus par les citoyens. Ils ne peuvent pas mettre en œuvre une politique d'ensemble ratifiée par le suffrage universel. Il faut améliorer la gestion démocratique, transparente et équitable de la Communauté Urbaine.

Cela étant, Vénissieux joue le jeu, Vénissieux joue collectif. **La mutualisation des moyens au niveau d'une agglomération nous paraît une bonne voie pour répondre aux attentes des habitants.**

Au cours du précédent mandat, nous avons élaboré **un projet de ville à l'horizon 2015**, prenant appui sur les besoins exprimés par la population. Au terme du mandat nous avons prolongé ce projet à 2030.

Une large part de ce projet a été réfléchi conjointement avec la communauté urbaine. **Les investissements lourds** dans les domaines, par exemple, des transports ou de l'aménagement du territoire ne peuvent être programmés ni sur la seule durée d'un mandat électoral ni sur la seule échelle de la commune.

Le « **Projet de vie, projet de ville Vénissieux 2030** » constituera donc le socle de notre programme avec un « **Nouveau pacte écologique à l'échelle de Vénissieux** » privilégiant en tous points un développement durable et équitable.

L'une de nos **tâches prioritaires** consistera à **signer des contrats avec la communauté urbaine et à fixer un calendrier pour chaque projet.**